



Conseil économique et social

Distr. générale
31 janvier 2017
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport

Deuxième session

Genève, 10 et 11 avril 2017

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la deuxième session^{1, 2, 3}

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 10 avril 2017, à 10 heures, dans la salle VIII

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.

¹ Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la Commission économique pour l'Europe (CEE) (www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique (maria.mostovets@unece.org) ou par télécopie (41 22 917 00 39).

² Les représentants sont priés de s'inscrire en ligne (www2.unece.org/uncdb/app/ext/meeting-registration?id=lpgrxX) ou de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports durables de la CEE (www.unece.org/trans/main/wp5/wp5_ge_benchmarking_transport_infrastructure_construction_costs_02.html) et de le transmettre au secrétariat de la CEE, par courrier électronique (maria.mostovets@unece.org) ou par télécopie (41 22 917 00 39), deux semaines au plus tard avant le début de la session. Les représentants doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix) (voir le plan sur le site Web de la CEE, à l'adresse <http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegues.html>).

³ Le présent document a été soumis tardivement faute de ressources.

GE.17-01434 (F) 100217 130217



* 1 7 0 1 4 3 4 *

Merci de recycler



2. Coûts de construction des infrastructures de transport : présentation de bonnes pratiques mises en œuvre au niveau national pour évaluer et calculer les coûts.
3. Coûts de construction des infrastructures de transport : présentation de la terminologie employée.
4. Coûts de construction des infrastructures de transport : aperçu des principaux sujets de préoccupation.
5. Débat sur la structure du rapport final du Groupe d'experts.
6. Questions diverses.
7. Date et lieu de la prochaine session.
8. Adoption des principales décisions.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le Groupe d'experts est invité à adopter son ordre du jour.

Document :

ECE/TRANS/WP.5/GE.4/3.

2. Coûts de construction des infrastructures de transport : présentation de bonnes pratiques mises en œuvre au niveau national pour évaluer et calculer les coûts

Les membres du Groupe passeront en revue des modèles, des méthodes, des outils et de bonnes pratiques mis en œuvre au niveau national et éventuellement au niveau international pour évaluer, calculer et analyser les coûts de construction des infrastructures de transport.

Les membres du Groupe sont invités à faire part de leur expérience en ce qui concerne l'évaluation et le calcul des coûts de construction des infrastructures de transport et à contribuer à la réalisation du mandat du Groupe.

3. Coûts de construction des infrastructures de transport : présentation de la terminologie employée

Les membres du Groupe devraient examiner la terminologie relative aux coûts de construction des infrastructures de transport intérieur, établie au niveau national ou dans le cadre d'une organisation internationale, employée dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE). Le principal objectif de cet examen devrait être d'analyser cette terminologie et de convenir d'une liste spécifique, assortie d'explications précises, afin d'établir un glossaire des termes arrêtés, accompagné des explications qui s'y rapportent.

Les membres du Groupe sont invités à présenter la terminologie relative aux coûts de construction des infrastructures de transport intérieur établie dans leur pays et à contribuer ainsi à la réalisation du mandat du Groupe.

4. Coûts de construction des infrastructures de transport : aperçu des principaux sujets de préoccupation

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner des questions et des sujets de préoccupation relatifs aux coûts de construction des infrastructures de transport et aux besoins en matière d'évaluation comparative pour les différents modes de transport intérieur (route, rail, navigation intérieure, transport intermodal, liaisons entre les ports maritimes et l'arrière-pays, nœuds intermodaux et centres logistiques).

5. Débat sur la structure du rapport final du Groupe d'experts

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être faire le point sur la structure de son rapport final, qui avait été examinée à sa précédente session, et notamment sur les recommandations et propositions aux membres de la CEE concernant l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport. Le mandat du Groupe prévoit la soumission d'un rapport complet sur ses réalisations, assorti de recommandations générales.

6. Questions diverses

Le Groupe d'experts voudra peut-être examiner d'autres questions présentant un intérêt au regard de ses travaux.

7. Date et lieu de la prochaine session

Le Groupe d'experts voudra bien prendre note du fait que sa troisième session se tiendra en principe à Genève les 10 et 11 juillet 2017.

8. Adoption des principales décisions

Conformément à la pratique établie, le Président récapitulera brièvement les décisions qui auront été prises. À l'issue de la session, le secrétaire établira, en coopération avec le Président et le(s) Vice-Président(s), le rapport final de la session.
